

PARTIE OFFICIELLE.

Convocation de l'Assemblée législative des Iles de la Société.

Sa Majesté Pomaré, reine des Iles de la Société, et le gouverneur, commissaire impérial. Vu la convention du Protectorat du 5 août 1847;

Vu la loi XXXIII du Code tahitien, portant règlement sur l'élection des députés à l'Assemblée nationale législative,

Ont arrêté et arrêtent :

L'Assemblée législative des Iles de la Société et des Tuamotus est convoquée à Papeété, pour le 15 juin 1853.

Papeété, le 15 mai 1853.

La Reine des Iles de la Société.

POMARÉ.

Le gouverneur, commissaire impérial.

PAGE.

DIVISION NAVALE DE L'Océanie.

ORDRE.

Le chef de la division, commissaire impérial pres des Iles de la Société.

Ordonne :

M. Delasalle, commis de marine, est nommé juge au tribunal de police correctionnelle; en remplacement de M. Bonnesin, absent de Tahiti.

Le présent ordre sera inséré au *Bulletin officiel de la colonie* et au *Messenger de Tahiti*.

Papeété, le 9 juin 1853.

PAGE.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Nous avons aujourd'hui à signaler deux sinistres arrivés dans les archipels voisins de Tahiti, dans des circonstances qui ne peuvent manquer d'intéresser les navigateurs. Le premier, qui fait naître spécialement quelques réflexions générales, est celui de la goelette anglaise le *Rapide*, naufragée sur rade même de Tonga-Tahou, le 5 mars, dans un ouragan. C'est à l'obligeance de M. le consul de S. M. Britannique que nous devons les détails des désastres dont nous allons entretenir le public.

Le vaste Océan Pacifique, dans sa partie intertropicale, est balayé toute l'année, comme chacun sait, par des vents qui varient du S. E. au N. E. Les mêmes causes qui occasionnent les ouragans de la mer des Indes, produisent les typhons des mers de la Chine et des ouragans en divers points de la zone qui s'étend des Philippines aux Iles des Navigateurs et des Amis. Le bassin limité au nord par les Marquises et au sud par l'archipel de la Société, serait le plus exposé à ces effroyables tempêtes, si elles n'étaient trouvaient brisées et comme dissoutes par l'étrange plateau qui forme l'archipel des Pomotus ou des Iles Basses. Là, chaque îlot à fleur d'eau exerce son action sur l'immense colonne d'air des vents aliés; il en résulte de temps en temps des grains assez vifs mais courts dans les canaux qui séparent les coraux; ces grains sont quelques fois assez fréquents et passent rapide-

ment d'un îlot à l'autre; mais précisément toutes ces petites réactions provoquent les raréfactions extrêmes de l'atmosphère sur un point particulier; raréfactions qui sont la cause première des ouragans.

Aussi quand la colonne atmosphérique des alises arrive sur Tahiti et Moorea se trouve-t-elle affaiblie par cette foule de petites actions exercées dans les Pomotus, et ne cause-t-elle sur nos montagnes et dans nos vallées que des accidents secondaires, comme un nuage qui crève, mais rien qui soit comparable aux ouragans de l'île de France et de Bourbon. A cet égard, la Providence semble avoir traité Tahiti et les Marquises avec une tendresse de mère. Mais à deux ou trois cents lieues à l'ouest les ouragans prennent leur cours et leur violence. Depuis Tonga jusqu'à la Chine, le grand tourbillon tropical roule avec force ses ondes; s'arrêtant parfois sur quelque une des îles qui s'étendent de cette mer, quand l'ardeur du soleil y a causé une raréfaction extraordinaire et y causant d'effroyables ravages. La saison des ouragans commence en décembre sur le méridien des Navigateurs et va expirer en juillet à l'ouvert du détroit de Formose.

Nous sommes surpris que depuis décembre jusqu'en avril, saison des ouragans aux Tonga, aux Samoa et aux Fidji, les navires qui se rendent de San-Francisco à Sidney, ou réciproquement, s'exposent gratuitement à des dangers qui défient toute la prudence humaine; tandis qu'en dirigeant leur route par l'archipel de la Société ils n'auraient à se tenir en garde que contre les accidents d'une navigation ordinaire.

Quotidi en soit, le *Rapide* avait fait voile de San-Francisco le 13 décembre dernier pour Port-Jackson, ayant à son bord 64 passagers. Il toucha à Tonga-Tahou pour y prendre quelques provisions, lorsque survint un ouragan qui brisa ses cables, emporta le navire sur les rochers où il périt en un instant; par bonheur l'équipage fut sauvé et recueilli, partie par l'*EMMA*, de Tahiti, partie par le bateau à vapeur *Monumental-City*, que nous avons vu ici. Le reste est établi à terre et dans la plus alarmante détresse vu le manque de provisions, car Tongatapu offre à peine en ce moment assez de ressources pour nourrir ses habitants.

Le second sinistre que nous voulons faire connaître est le naufrage du cotre la *Martha*, d'Hong-Kong, capitaine Fisher, ayant à son bord, outre 6 Tahitiens d'équipage, 5 passagers qui semblent en avoir été les propriétaires. Leur but paraît avoir été de prendre à Tahiti un chargement d'oranges pour le porter en Californie; mais en attendant que les fruits fussent mûrs, ils voulurent parcourir les Tonga, les Hapai et les Fidji. Le 18 décembre, la *Martha* quitta Litoga, l'une des Hapai, relâcha dans l'île de Haafua, toucha à Rotu et de là se dirigea vers le Sud. Ce fut alors qu'elle se perdit sur un récif nommé Hakau-Fidji par les naturels, et qui est situé à douze milles environ à l'O. N. O. de l'île d'Homuka. Il paraît que tout a péri, équipage et passagers, car on n'en a vu nulle trace aux environs; quelques débris seuls de navire recueillis sur les plages voisines ont fait soupçonner la lamentable histoire. Voici les noms des Tahitiens qui se trouvaient à bord : *Taihou, Peau, Teahua, Pew, Atheta*.

Le trois mâts américain le *James-Edward*



qui s'est réparé dans l'arsenal de Faré-Utë, est sur le point de partir pour les États-Unis avec un chargement de faïence de baleine. Nous avons déjà fait connaître les circonstances qui ont amené l'échouage de ce navire; nous devons ajouter aujourd'hui quelques détails sur les réparations auxquelles il s'est vu contraint, et qui donneront une idée de l'excellence du port de Papéété, comme lieu de radoub, et de la puissance des moyens d'action réunis à Faré-Utë.

Le *James-Edward* essaya d'abord de se virer en quille sur la plage. Il se laissa couler, se démonta, effrita ses écoutes, ses écuibiers, et, à l'aide de cabestans établis au rivage, tenta de se rouler comme on ferait d'un œuf. Malgré tout le talent nautique déployé dans cet essai, l'entreprise ne réussit pas et coûta 25,000 francs environ. Alors il alla s'accoster sur quai d'abatage, et découvrit sa voie d'eau, qui parut tellement grave que l'entrepreneur n'osa se charger des réparations, et que le capitaine se voyant abandonné des indigènes qu'il avait mis aux pompes ne trouva d'autres ressources que d'appeler au Gouvernement. Il était temps : le navire menaçait de couler au quai même d'abatage. On le fit flotter, on découvrit sa quille, machée du bout en bout, et enlevée presque en entier au talon et au brion; il avait en outre plusieurs côtes défoncées; en un mot il était en assez triste situation. Et les approuis et les ouvriers de l'arsenal furent immédiatement appliqués aux réparations; en cinq semaines on le mit en état de flotter et de retourner avec un cargaison aux États-Unis; et toutes ces réparations si graves, si délicates faites au milieu de circonstances si difficiles, car pendant plus d'une semaine il a fallu pomper jour et nuit pour l'empêcher de couler bas; toutes ces réparations, disons-nous, ne se sont guère élevées qu'à la somme de 28 mille francs.

Nous sommes heureux sans doute de signaler ici la puissance des moyens concentrés dans l'arsenal de Faré-Utë. Mais ce qui a nos yeux est presque une merveille, c'est la sécurité du port de Papéété. Le *James-Edward* est resté six semaines environ abattu en carène; et bien! durant tout ce temps, soit de jour, soit de nuit, on n'a pas été obligé de le relever ou seules instant par circonstance de mer. Aucun flot soulevé par le vent, aucune onde amenée par la marée n'est venu le pousser contre le quai où il était accosté. Il n'est pas en usin qui puisse retouir une expression d'admiration en présence de ces avantages si rares du port de Papéété.

Au *JAMES-EDWARD* a succédé le *MERCÈDES-MONTES*, trois mâts chiliens, qui une fois s'en vint contraindre de relâcher à Papéété; il n'a pas même bien réussi, mais ses avaries étaient bien d'un autre genre. Il a souffert de découvrir la voie d'eau, de réduire un peu de sa force à l'une des virures de la quille pour le remettre en état de continuer sa traversée. Le *Mercèdes-Montes* repartira dans deux ou trois semaines. Il doit être remplacé au quai d'abatage par l'*ELLY BAOKS* qui a demandé à reconnaître ses avaries et juger s'il a lieu d'en tenter la réparation.

NOUVELLES DIVERSES.

— La fratche des maïs dernièrement a occasionné une sorte d'épidémie de choléra dans la population indigène. La plage est plus animée le soir comme de coutume. Les belles tabatières n'y font plus retentir les éclats de leur galle. Elles se tiennent confondues dans leurs cases, la tête enveloppée, attendant le retour des beaux jours. Il nous tarde de les revoir aux rayons du soleil couchant, sous les fraîches toilettes apportées par les derniers arrivages, et que nous croyons destinées à charmer le cœur et à séduire des passagers de la *Louise-Battie*. Le vent d'ouest a tout évanoui.

— Vu la pénurie des approvisionnements de la place, le Gouvernement a fait croquer à la *Louise-Battie* d'une partie de saison pour la mettre en état de continuer sa traversée jusqu'à Sidney.

— Nous apprions par les dernières nouvelles reçues de San-Francisco que le brig *Adelais* devait partir le 3 mai pour l'Australie en touchant à Tahiti.

— Le brig *Walfage*, à destination de Port-Philip, en touchant aux îles de la Société devant précéder l'*Adelais* de 3 jours. La compagnie à laquelle ce navire appartient doit fuir une ligne de paquebots à voiles à voiles, qui marchent entre San-Francisco et l'Australie. Il y aura en départ les 1 et 15 de chaque mois.

— On annonce de Panama que le bateau à vapeur *Orinda* a quitté ce port le 2 avril pour se rendre au Callao, où il fera route pour l'Australie.

— Deux transports armés à Brest étaient prêts à partir pour l'Océanie.

— Les journaux de Liverpool donnent pour certain que le pape a dû se rendre à Paris pour assister l'empereur et l'impératrice. On pense que le cérémonial sera fixé le 5 mai.

— Le chef de division Bonville, commandant le division navale des côtes occidentales d'Afrique, est sur le point de partir avec une division de 5 balaises à vapeur et 600 hommes de troupe pour aller chasser le tréfilé des Bongoa, qui s'est emparé d'un navire français et en avait massacré l'équipage.

— Les affluents du Mozambique sont dans le statu quo. Toutes les hostilités sont suspendues et les réfugiés polonais retournent dans l'intérieur.

— Un conseil français est établi à Bronner, résidence actuelle d'Abel-Kader.

— Au mois de décembre, comme on l'a déjà fait connaître, l'Empereur a daigné étendre sa clémence sur 713 militaires condamnés par des conseils de guerre. Il venait encore d'obtenir la remise d'une partie ou du restant de la peine que 15 subalternes dans les régiments de France.

— Une machine rotative due à un génie inventif de M. Hédard vient d'être expérimentée pour faire marcher la pompe à feu d'un plusieurs membres du conseil d'arrondissement et du conseil des travaux ont assisté à l'expérience et ont été très satisfaits de la marche et de la parfaite régularité qu'elle manifeste. On se procure le brevet d'un découvert qui doit amener des modifications profondes dans la construction des machines à vapeur. Un modèle de cette machine à mouvement direct doit être placé à bord d'un bâtiment, et servir aux expériences qui seront faites devant une commission de marine.

— Le chiffre des personnes arrivées à Milan du 8 au 25 février est de plus de 600. Il est dénoté à tout habitant d'approuver les 60,000. On cite quelques individus qui ne s'étaient pas conformés à cette règle et reçu des coups de baguette.

— Nous lisons dans un journal que l'on a construit à Blackwall (Himalaya, jaugeant 3,500 tonneaux, a été construit à Blackwall pour la compagnie péninsulaire et orientale de la navigation à vapeur. Ce vaisseau sera mis par une machine à hélice de la force de 500 chevaux.

— On se fers facilement une idée du mouvement émigratoire qui règne dans les rues de Londres d'après le renseignement suivant.

Tous les jours circulent dans les rues de la capitale de l'Angleterre 3,000 omnibus des échauffés transportés (ou voyageurs); on voit 1 millions de voyageurs par semaine et 300 millions par an.

— Une scène intéressante a eu lieu dans la chambre d'assemblée à Albany. Une députation de dames portait une pétition signée de 28,000 femmes à para à la barre. Vers ces dames s'adressèrent aux membres de cet auguste corps législatif. Les représentants de l'état ont écouté avec une galanterie convenable les lectures diverses des spirituelles.

— L'équinoxe doucement du temps en Europe pendant l'hiver dernier a été telle qu'on est passé de l'automne au printemps sans grande différence de température. Presque partout les arbres ont épanouie leur feuillage et les fleurs ont commencé à pousser. Au contraire il arrive quand un dérangement sensible se fait dans les saisons, les maladies ont été nombreuses, et plus particulièrement les fièvres et les petites vérolés.

— L'expédition du mont Etna qui avait diminué un instant, a repris avec plus de vigueur; de temps en temps de violentes détonations se font entendre et il s'en suit quelquefois de grands effets.

— Une nouvelle mode a fait sensation dans le monde fashionable de Paris. Nos belles dames ont fait revivre, à l'occasion des splendides fêtes données par l'empereur, l'ancien et gracieux mode de la perruche; quelques-unes ont été même à la mode par les Italiens les cheveux peignés d'or et d'argent; d'autres les boucles d'argent pour les blondes.

BATIMENTS SUR RADE.

9 mars. *Corymbus-français Noelle*, commandée par M. Bellini, lieutenant de vaisseau.

27 mai. *Golette française Minerva*, commandée par M. Bonté, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

29 janvier. *Baleinier américain James Edward*, capitaine Laro, en chargement.

35 janvier. *Golette anglaise Caroline Hart*, en chargement.

16 février. Trois mâts américain *Ellen Brooks*, capitaine Davis, en relâche pour une voie d'eau.

28 février. Trois mâts américain *Emily Taylor*, capitaine West, en relâche pour une voie d'eau.

16 mai. Trois mâts américain *Orpheus*, capitaine West, en réparation.

17 mai. Trois mâts chilien *Mercedes Montes*, capitaine Lange, en réparation.

28 mai. *Golette anglaise Emerald*, capitaine Smith, en réparation.

27 mai. *Golette française Adèle*, capitaine Dauguet, en déchargement.

3 juin. *Golette française Marie-Louise*, capitaine Leguenn, en réparation.

6 juin. Trois mâts anglais *Louisa Baillie*, capitaine Cole, en relâche pour faire du feu.

Mouvement du port de Papéété du samedi 3 au samedi 14 juin 1853.

6 juin. 3 mâts anglais *Louisa Baillie*, capitaine Cole, 413 tonneaux, 16 hommes d'équipage, 132 passagers, venant de San-Francisco en 37 jours, diverses marchandises 90,000 francs.

10 *Golette coloniale Tahiti*, patron Monardeau, ven. de Papara avec du pandanus.

BATIMENTS SORTIS.

4 juin. *Goel. colon. Papeete*, command. par M. Bigrel, enseig. de vaisse, pour les districts nord de Tahiti.

7 Balein. amé. *Gayhead*, cap. Wood, pour la pêche en touchant à Huahine.

Cotre franç. *Tairoapu*, cap. Tetou, pour Aralua, sur lest.

Goele. amé. Velasco, cap. Worth, pour Rarutu, et Huahine sur lest.

9 Corr. à vap. le *Phoque*, command. par M. Bovis, lieut. de vais. pour Hitiata.

— ARSENAL DE FARÉ-UTË.

9 juin. dans l'après midi, la *goel. colon. Kamehameha*, a été halée sur la cale.

10. La *goel. franç. Marie Louise*, accostée qui pour se faire calfat.

10. La *goel. colon. La Nahiva*, quitte le quai de l'arsenal, et mouille en rade, après avoir terminé ses réparations.

Le 3 mâts chil. *Mercedes-Montes* quittera le quai d'abatage, lundi ou mardi, après avoir embarqué son lest.

Le trois mâts amé. *Ellen-Brooks* remplacera le *Mercedes-Montes* au quai d'abatage.

POUR VALPARAISO.

La *golette Adela*, capitaine Dauguet, partira pour le point ci-dessus désigné le 20 juin courant.

Pour frêt ou passagers, s'adresser à M. Laharrague, consignataire.

Le prochain numéro du *Messager* sera imprimé en caractères neufs.

Le gérant : BAUOT.